

**@cpusi**  
**www.acpusi.org**

**Association des Collectivités Publiques  
Utilisant des Systèmes d'Information**



Ville de Poitiers - Pilotage RH - CS 10569 - 86021 POITIERS Cedex

06.52.31.84.20 – [info@acpusi.org](mailto:info@acpusi.org) – Site : <http://www.acpusi.org>

# Les Objectifs de l'association

L'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (A.C.P.U.S.I.), est une association Loi 1901 créée en 1984 sur l'initiative de trois villes, et qui regroupe aujourd'hui plus de 170 collectivités territoriales ou d'établissements publics principalement utilisateurs de logiciels de la gamme CIVIL, société Ciril GROUP. 

L'association a pour mission de défendre les intérêts de ses membres en se faisant leur porte-parole auprès des fournisseurs de logiciels.

En 2002, L'A.C.P.U.S.I. a concrétisé son partenariat avec la société CIRIL, devenue Société Ciril GROUP, par la signature d'une charte.

Après plus de 30 ans d'existence, l'A.C.P.U.S.I. se félicite " du réseau de villes " qui s'est mis en place au fil des années permettant partage d'expériences et diffusion d'informations.



# Les conditions d'adhésion à l'A.C.P.U.S.I.

Peuvent adhérer à l'association A.C.P.U.S.I, toutes les collectivités ou établissements publics utilisant un système d'information au moyen du bulletin d'adhésion présent sur notre site ou joint à ce document (*accompagné de la délibération correspondante*).

Sont considérés comme adhérents, les collectivités ou établissements publics à jour de leurs cotisations au plus tard le 30 juin.

Les avantages réservés à nos adhérents sont multiples :



- la force d'un "**club utilisateur**" indépendant,
- un **partenariat constructif** formalisé par une charte avec la société CIRIL (*consultable sur le site internet : [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org)*) pour des logiciels et des services de qualité,
- une **remise de 5%** sur l'ensemble des prestations Ciril GROUP (*hors contrats de maintenance*) ainsi que sur le prix catalogue des modules complémentaires,
- 1 téléformation gratuite de 2h** pour la 2<sup>ème</sup> année de souscription au service Assistance Formation En Ligne (AFEL),
- la participation **gratuite** à des **ateliers produits** sur les progiciels CIRIL : Civil-Net Finances, Civil-Net RH, Enfance, Elections,
- l'accès à **des informations**, des **échanges d'expériences** et de **conseils entre utilisateurs** via simple inscription sur le site internet : [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org),
- la participation **gratuite** à l'Assemblée Générale annuelle avec des rencontres débats en présence d'intervenants de la société Ciril GROUP sur leurs différents produits,
- les **inscriptions illimitées** (*en nombre d'utilisateurs*) offertes pour accéder et contribuer sur notre site internet : [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org).

Pour information et rappel, **les statuts** de l'association ainsi que **le règlement intérieur**, éléments indispensables à la constitution de toute association sont **consultables et téléchargeables** via notre site internet : [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org) sur la page association.



Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information



# Les Présidences de l'A.C.P.U.S.I.

-  **1984 - 1991 : Jacques GUYARD,**  
*Maire d'Evry (Essonne)*
  
-  **1991 - 1997 : Charles GAUTIER,**  
*Maire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique)*
  
-  **1997 - 2000 : Jean-Michel FOUGERE,**  
*Adjoint au Maire de La Roche sur Yon (Vendée)*
  
-  **2000 - 2001 : Angie LEBOEUF,**  
*Conseillère Municipale de La Roche sur Yon (Vendée)*
  
-  **2001 - 2005 : Jean-Jacques DELILLE,**  
*Adjoint au Maire de Douai (Nord)*
  
-  **2005 - 2014 : Côme TOLLET,**  
*Adjoint au Maire de Caluire et Cuire (Rhône)*
  
-  **2014 - à ce jour : Emmanuelle FRASCATI,**  
*Administrateur fonctionnel S.I-R.H Ville de Poitiers (Vienne)*



# Le Conseil d'Administration de l'A.C.P.U.S.I.

Les membres du conseil d'administration ont été élus le 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour une durée de 3 ans. Pour le prochain renouvellement du conseil d'administration prévu en 2023, **tout adhérent pourra faire acte de candidature par le biais du formulaire qui sera transmis en temps utile.**



Emmanuelle FRASCATI  
**Présidente,**  
Ville de **Poitiers**  
Administrateur fonctionnel S.I. RH



Hervé ALEXANDRZAK  
**Secrétaire**  
Ville de **Douai**  
Directeur du Système d'Information



Fred LOUISY  
**Secrétaire Adjoint**  
Ville de **Bourg-la-Reine**  
Directeur des Finances



Myriam MAUPETIT  
**Trésorière**  
**Chartres Métropole**  
Directrice adjointe de la D.S.I.



Anne-Marie DUBOST  
**Trésorière Adjointe**  
Ville de **Vincennes**  
Directrice des Finances



Claudine DRUOT  
**Vice-Présidente**  
Région **Grand Est**  
Responsable S.I. RH



Marie-Renée GALLOT  
**Vice-Présidente**  
C.D.G. de la **Loire Atlantique**  
Directrice des Innovations Sociales  
Lab' d'Expérimentation



Catherine SIMON  
**Vice-Présidente**  
Région **Bretagne**  
Chef de projet informatique S.I. RH



## Le secrétariat de l'A.C.P.U.S.I.

**Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 8 h 45 à 12 h 30**



Corinne LE FLOCHMOAN  
**Secrétariat A.C.P.U.S.I.**  
**06.52.31.84.20**  
**info@acpusi.org**



Association des **Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information**  
Ville de Poitiers - Pilotage RH - CS 10569 - 86021 POITIERS Cedex



SIRET : 348 753 047 00060 – Téléphone : 06.52.31.84.20 – Courriel : [info@acpusi.org](mailto:info@acpusi.org) – Site : <http://www.acpusi.org>



# Les travaux proposés par l'A.C.P.U.S.I.

## Les réunions utilisateurs :

Les **Réunions Utilisateurs** annuelles sont proposées en priorité à nos adhérents.

Elles tiennent compte des thématiques suivantes :

- **Réunion Utilisateurs** « Enfance – Petite Enfance – Facturation Multi Activités »,
- **Réunion Utilisateurs** « Finances »,
- **Réunion Utilisateurs** « Ressources Humaines »,
- **Réunion Utilisateurs** « Ressources Humaines - Formation »,
- **Réunion Utilisateurs** « Élections »,

Elles peuvent être proposées en région parisienne ou à Villeurbanne sous réserve de réunir au minimum, les représentants de 5 collectivités ou établissements publics différents.

Ces réunions permettent un moment d'échanges entre adhérents utilisateurs des mêmes outils sur les problématiques qu'ils souhaitent voir améliorer ou corriger.

## Les ateliers produits :

Les **Ateliers Produits** sont quant à eux proposés uniquement au moment de l'Assemblée Générale annuelle.

Ils reprennent les questions les plus représentatives des **Réunions Utilisateurs** annuelles et ce en présence de représentants de la société Ciril GROUP.

Ces ateliers permettent un moment d'échanges entre adhérents utilisateurs d'un même produit avec des explications et/ou présentation des évolutions proposées par la société Ciril GROUP.

## Les groupes de travail thématiques :

Les **Groupes de Travail Thématiques** sont proposés depuis 2015 en priorité à nos adhérents et en présence de représentants de la société Ciril GROUP (*chef de produit et collaborateurs*) afin de pouvoir confronter les attentes de nos adhérents aux développements futurs ou en cours sur des thématiques très précises :

- **Groupe de Travail Thématique** – Recrutement
- **Groupe de Travail Thématique** – Référentiels métiers
- **Groupe de Travail Thématique** – AP/CP
- **Groupe de Travail Thématique** – Absences
- **Groupe de Travail Thématique** – Dématérialisation des actes RH...

Ces **Groupes de Travail Thématiques** sont animés par un adhérent en présence d'un représentant du conseil d'administration.

Afin d'être le plus représentatif possible, ces **Groupes de Travail Thématiques** ne se tiennent qu'en présence d'un panel d'adhérents suffisant (*CDG, Conseil départemental, Conseil régional, grandes et petites collectivités...*).



# Rencontre annuelle A.C.P.U.S.I.

## Assemblée Générale



## Ateliers / Groupes de Travail



## Rencontre CIRIL



## Repas conviviaux



## Visite Touristique



# Les tarifs d'adhésion à l'A.C.P.U.S.I.

à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

## Ville, EPCI et autres établissements publics :

jusqu'à 10.000 habitants	<b>180,00 €</b>
de 10.001 à 20.000 habitants	<b>280,00 €</b>
de 20.001 à 30.000 habitants	<b>380,00 €</b>
de 31.001 à 40.000 habitants	<b>480,00 €</b>
de 40.001 à 50.000 habitants	<b>580,00 €</b>
de plus de 50.000 habitants	<b>680,00 €</b>

 <b>C.C.A.S, C.D.G., C.I.G., Caisse des Ecoles, S.D.I.S., EID, EIVP</b>	<b>180,00 €</b>
 <b>Conseil Départemental</b>	<b>580,00 €</b>
 <b>Conseil Régional,</b>	<b>680,00 €</b>
 <b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>180,00 €</b>

Les cotisations sont **payables par année civile, avant le 30 juin** de l'année en cours.

Tout manquement, entraîne une radiation validée par le Conseil d'Administration, avec suspension des avantages liés à cette adhésion par la société CIRIL (Cf. règlement intérieur consultable sur notre site internet : [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org)).



# Le site internet : [acpusi.org](http://www.acpusi.org)

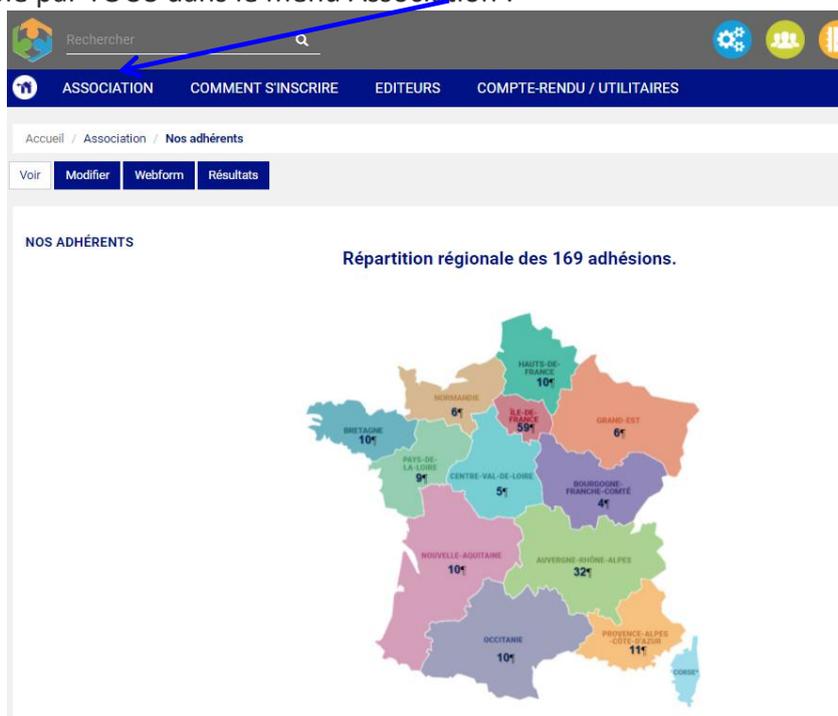


Il est intuitif et facilitateur des échanges entre nos adhérents dans le respect du règlement consultable sur site [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org) dans la rubrique « s'enregistrer à l'A.C.P.U.S.I. », consultable à l'inscription.

Ex. page d'accueil accessible sans inscription préalable et donc consultable par TOUS :

The screenshot shows the homepage of the @cpusi website. At the top, there is a navigation bar with the logo and the text "Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information". Below the navigation bar, there are several sections: "A LA UNE" featuring "Travaux proposés par @cpusi", "A VENIR" with an event for October 10-11, 2019, "LES DERNIÈRES PUBLICATIONS" listing recent articles, "BOURSE" with a job opening for a comptable, and "ILS VIENNENT DE NOUS REJOINDRE" listing new members from various regions.

Répartition régionale des Adhérents accessible sans inscription préalable et donc consultable par TOUS dans le menu Association :



# Le site internet : [acpusi.org](http://www.acpusi.org)

- ⊗ Pour bénéficier des **Publications** partage d'échanges d'expériences et de conseils entre groupes utilisateurs vous devez **obligatoirement effectuer une demande d'inscription** sur le site [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org) :



- ⊗ Ces groupes de discussion sont **réservés à nos adhérents** (*collectivités ou établissements publics*) **sans limitation** sur le nombre d'inscrits (*par collectivités ou établissements publics adhérents*) sur le site [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org).
- ⊗ Un accès temporaire durant une période de 3 mois sera offert, à tous les clients de la société CIRIL qui en feront la demande via le site [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org).
- ⊗ Pour continuer à recevoir les informations et **Invitations** aux différents travaux proposés par l'association, vous devez **obligatoirement être inscrit** sur le site [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org).

**N'hésitez pas à faire une demande d'inscription.**

- ⊗ Après inscription sur le site [www.acpusi.org](http://www.acpusi.org), pour **participer** aux différents travaux proposés par l'association, vous devrez **obligatoirement vous inscrire via l'évènement proposé** sur l'agenda :



Vous avez alors la possibilité d'ajouter l'évènement à votre calendrier professionnel et de consulter la liste des participants. La gestion en sera alors plus aisée pour l'assistante A.C.P.U.S.I.







**lundi, mardi, mercredi et vendredi matin**

 : 8 h 45 à 12 h 30

 : 06.52.31.84.20

 : [info@acpusi.org](mailto:info@acpusi.org)

